

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GYM - 2023/2024

- Tous les dossiers doivent être complets et rendus au plus tard le 30 septembre 2023.
La fiche de renseignements dûment complétée, les autorisations et engagement complétés et signés, le règlement intérieur signé précédé de la mention « lu et approuvé ».
Joindre : un certificat médical d'aptitude à la gym, le règlement de la carte d'affiliation à la FFD de 19€ à l'ordre de l'AG&L, le règlement des cours **de l'année entière** à l'ordre de l'AG&L.
Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin). Règlement possible par **chèques vacances, bons CAF.**
- Tout trimestre commencé reste du. Seules les personnes présentant un certificat médical de contre-indication pourront se faire rembourser en cas d'arrêt pour cause médicale.
- Chaque absence ou retard doit être excusé par texto ou message vocal au début du cours au **07 82 43 00 48 (pour la Gym posturale seulement).**

Écrire en toute lettre « **Lu et approuvé** », suivi de la signature de l'élève et de ses parents pour les mineurs.



**Art de la danse,
Gym & Loisirs**

Saint Barthelemy de Vals

DOSSIER D'INSCRIPTION GYM SAISON 2023/2024

MON DOSSIER DOIT COMPORTER :

- La fiche de renseignements dûment complétée (p.2)
- Les autorisations et engagement complétés et signés (p.3)
- Le règlement intérieur signé, précédé de la mention « lu et approuvé » (p.4)

PIÈCES À FOURNIR :

- Un **certificat médical** d'aptitude à la gym **OU** la **déclaration sur l'honneur FFD dûment complétée** accompagnée d'un certificat médical de moins de 3 ans
- Le règlement de la **carte d'adhésion INDIVIDUELLE de 19€** à l'ordre de l'AG&L
- Le règlement des cours **de l'année entière ou au trimestre**
Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril)
- 1 chèque de..... 3 chèques de.....
- Espèces :
- Règlement possible par chèques vacances, bons CAF
 - Chèques vacances :
 - Bons CAF :

Tous les chèques sont à faire à l'ordre de l'AG&L

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – 2023/2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal + Ville :

Téléphone :-.....-.....-.....-..... ou-.....-.....-.....-.....

Adresse Mail :

COURS DE GYM – 2023/2024

Gym cardio muscu

Gym posturale

TARIFS – 2023/2024

- 1 carte d'adhésion à l'association OBLIGATOIRE et individuelle de 19 €

- 1 cours par semaine : 39€ / trimestre soit 117€ / an

- 2 cours par semaine : 70€ / trimestre soit 210€ / an

- carte de 10 cours : 60€

Règlement possible par **chèques vacances, bons CAF.**

Règlement des cours de l'année entière à l'inscription, possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril). Est comprise dans la cotisation une assurance couvrant l'adhérent en cas d'accident, toute garantie supplémentaire entraîne un surcoût de la cotisation.

www.artdeladanse.com

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT - 2023/2024

En cas d'accident, j'autorise le professeur à prendre les dispositions nécessaires. Appel du médecin le plus proche, des pompiers.

Date et Signature :

J'autorise / Je n'autorise pas (barrer la mention inutile)
l'association Art de la danse, Gym et Loisirs à prendre des photos ou vidéos durant les cours, répétitions, manifestations de l'association AG&L et à les exploiter (expositions, presse, site internet, facebook, instagram...).

Date et Signature :